

Nominations dans le diocèse de Séez

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 14 mai 2019



Voici les nominations officielles dans le diocèse de Séez, sur décision de Mgr **Jacques Habert**, à compter du 1er septembre 2019 :

- Monsieur l'abbé **Denis Durand** est nommé modérateur (selon le canon 517 § 2) de la paroisse Saint Pierre – Saint Paul en Bocage et prêtre coopérateur à la paroisse Bienheureux Marcel Callo. En outre, il est nommé délégué diocésain à la Pastorale des quartiers populaires. Il quitte ses fonctions d'aumônier national de l'A.C.E. Il résidera à Flers.
- Monsieur l'abbé **Dominique Carel** est nommé recteur du sanctuaire des Tourailles. Il quitte ses charges d'aumônier des Bénédictines de l'abbaye d'Argentan et de prêtre au service de l'aumônerie du centre hospitalier d'Argentan.
- Avec l'accord de monseigneur **Bernard-Emmanuel Kasanda**, évêque de Mbuji-Mayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé **Amand Nkongolo** est nommé curé des paroisses Saint Sauveur en Domfrontais et Notre-Dame en Passais, et doyen du pôle missionnaire du Pays de Domfront. Il quitte sa charge de modérateur (selon le canon 517 § 2) de la paroisse Saint Pierre – Saint Paul en Bocage, et de prêtre coopérateur à la paroisse Bienheureux Marcel Callo. Il résidera à Domfront.
- Avec l'accord de monseigneur **Cyprien Mbuka**, évêque de Boma (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé **Armand Nsasi** est nommé prêtre coopérateur à la paroisse Bienheureuse Marguerite de Lorraine. Il était jusqu'à présent

au service du pôle missionnaire du Pays de Sées. Il résidera au presbytère d'Argentan.

- Monsieur l'abbé **Thierry Hénault-Morel** est nommé recteur du sanctuaire Louis et Zélie Martin d'Alençon. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Saint Sauveur en Domfrontais, de modérateur (selon la canon 517 § 2) de la paroisse Notre-Dame en Passais et de doyen du pôle missionnaire du Pays de Domfront. Selon ses possibilités, il sera disponible pour des tâches pastorales (notamment la célébration de la messe dominicale) sur le pôle missionnaire du Pays de Sées. Il résidera à Alençon.
- Monsieur l'abbé **Henry de Sainte Preuve** est envoyé en mission d'études de droit canonique à l'Institut catholique de Paris. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Saint Latuin des Sources, de doyen du pôle missionnaire du Pays de Sées, de recteur de la basilique cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Sées et de recteur de la basilique de l'Immaculée-Conception de Sées. Lors de ses séjours dans le diocèse de Séez, il sera disponible pour des tâches pastorales sur le pôle missionnaire du Pays d'Alençon.
- Monsieur l'abbé **Olivier Prestavoine** est nommé curé de la paroisse Saint Latuin des Sources, recteur de la basilique cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Sées et recteur de la basilique de l'Immaculée Conception de Sées. Il quitte ses charges de curé des paroisses Saint Martin en Ouche, Saint Évroult en Ouche et Notre-Dame de la Marche, et de doyen du pôle missionnaire du Pays d'Ouche. Il demeure délégué diocésain à la Pastorale liturgique et sacramentelle (et il conserve ses responsabilités au sein de ce service) et membre de l'équipe diocésaine du pôle Annonce de la foi. En outre, monsieur l'abbé Olivier Prestavoine est nommé délégué diocésain pour le Dialogue interreligieux. Il résidera au presbytère de Sées.
- Avec l'accord du père **Gérard Chabanon**, provincial d'Europe de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), le père **Pascal Durand** est nommé doyen du pôle missionnaire du Pays de Sées. Il conserve sa charge de curé de la paroisse Saint Gilles en Haute Sarthe.
- Monsieur l'abbé **Gilbert Barré** quitte sa charge de responsable pastoral du sanctuaire et du pèlerinage des Tourailles. Il résidera à Sées, à la maison de retraite de La Miséricorde. Selon ses possibilités, il rendra des services pastoraux sur la paroisse Saint Latuin des Sources.
- Avec l'accord de monseigneur **Paul Y. Ouedraogo**, archevêque de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), monsieur l'abbé **Joseph Bambara** est accueilli sur le pôle missionnaire du Pays de Sées où il sera disponible pour des tâches pastorales. Il résidera au presbytère de Sées.
- Madame **Anne-Marie De Jaegher** est nommée, pour une durée de trois ans renouvelable, coordinatrice de la paroisse Saint Latuin des Sources ; elle demeure coordinatrice du pôle missionnaire du Pays de Sées, pour une durée de trois ans renouvelable.
- Avec l'accord de monseigneur **Justin Kientega**, évêque de Ouahigouya (Burkina Faso), monsieur l'abbé **Jacques Sawadogo** est nommé doyen du pôle missionnaire du Pays d'Auge. Il demeure curé de la paroisse Saint Benoît en Pays d'Auge.
- Monsieur l'abbé **Gabriel Villemain** quitte sa charge de doyen du pôle missionnaire du Pays d'Auge. Il conserve ses autres charges.
- Monsieur l'abbé **Christian Christy** quitte sa charge de prêtre coopérateur aux paroisses Saint Pierre – Saint André en Auge et Saint Godegrand. Il sera disponible pour des

tâches pastorales sur le pôle missionnaire du Pays d'Auge. Il demeure aumônier diocésain et aumônier régional de l'A.C.O. (Action Catholique Ouvrière). Il continuera de résider à Gacé.

- Monsieur l'abbé **Stéphane Cailliaux** est nommé curé des paroisses Saint Martin en Ouche, Saint Évroult en Ouche et Notre-Dame de la Marche, et doyen du pôle missionnaire du Pays d'Ouche. Il quitte sa charge de prêtre coopérateur à la paroisse Notre-Dame au Pays d'Alençon. Il demeure membre du service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle et membre de l'équipe diocésaine du pôle Annonce de la foi. Il résidera à L'Aigle.
- Avec l'accord de monsieur l'abbé **Paul Préaux**, modérateur général de la communauté Saint-Martin, monsieur l'abbé **Jean-Baptiste Balaÿ** est nommé curé de la paroisse Sainte Céronne au Perche et doyen du pôle missionnaire du Perche Nord. Il résidera à Mortagne-au-Perche.
- Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la communauté Saint-Martin, monsieur l'abbé **Hervé Lepetit**, exerçant jusqu'à présent la charge pastorale de la paroisse Saint Anne du Perche (selon le canon 517 § 1), conjointement avec monsieur l'abbé **René-François Charbonnel** qui était le modérateur de cette charge, est nommé curé de cette même paroisse. Il continuera de résider à Mortagne-au-Perche.
- Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la communauté Saint-Martin, monsieur l'abbé René-François Charbonnel quitte les charges qui étaient les siennes dans le diocèse de Séez. Il sera appelé à d'autres missions par sa communauté.